

**Zeitschrift:** Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

**Band:** - (1985)

**Heft:** 11: Documentation du BCF

**Rubrik:** Quelques activité passées...

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La prière de la J.M.P. s'accompagne d'un geste de solidarité. L'offrande est destinée aux commissions d'entraide des trois associations confessionnelles de Suisse afin de leur permettre de poursuivre leur travail de formation auprès des femmes dans le tiers-monde et en Suisse. L'offrande de cette année servira à soutenir deux projets en Inde :

- encourager les paysans pauvres et leurs familles à s'unir en communautés rurales autonomes;
- favoriser la formation médicale des Soeurs de Sainte-Anne qui travaillent dans des hôpitaux misérables et dans les campagnes les plus reculées.

### SEJ: Fonds de solidarité

L'action "Solidarité" qui doit permettre une aide aux chômeurs jurassiens confrontés à des difficultés matérielles et morales, est donc repartie de plus belle.

En effet, le Syndicat des enseignants jurassiens a décidé de prolonger son action. Prévues initialement pour une année, cette action, qui voit plus de la moitié des enseignants verser 1% de leur salaire, a permis de réunir environ 180'000 francs. A noter que l'initiative du SEJ a éveillé un écho favorable dans de nombreux milieux, puisque des non-enseignants ainsi que des enseignants travaillant à l'extérieur des frontières jurassiennes y participent.

La situation économique, au lieu de s'arranger, s'est dégradée davantage. Beaucoup de chômeurs sont parvenus au terme de leurs allocations de chômage. L'action de Solidarité du SEJ se justifie d'autant plus. Qui peut bénéficier du Fonds de Solidarité ?

- Les sans-emploi domiciliés sur le territoire cantonal et qui ont épuisé leur droit aux indemnités de chômage ou au secours de crise;
- ceux dont les allocations de chômage ne suffisent pas à leurs besoins financiers essentiels;
- ceux qui n'ont pas les moyens finan-

ciers de se recycler.

L'octroi de prêts peut aussi être envisagé. Il va de soi que les critères précités ne sont pas les seuls qui seront pris en considération pour l'attribution de secours; il sera aussi tenu compte de la situation personnelle du requérant.

Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser soit au BCF, soit au CL, soit directement au SEJ (René Bilat, secrétaire, le Noirmont).

BCF

## Quelques activités passées...

### 20 novembre

Pour la sortie du dernier "Inform'elles", une conférence de presse avait été convoquée dans les locaux du BCF. Marie-Josèphe Lachat entourée de Madeline Gentil, Marthe Kellerhals et Monique Muller, présenta deux dossiers, fort actuels : La participation politique des femmes et l'Initiative pour une protection efficace de la maternité.

Cette conférence de presse a produit quelques remous provoqués par la prise de position claire et nette du BCF et de sa commission en faveur de l'initiative.

A cause des principes prônés par l'initiative et du fait de la pratique du BCF, le soutien à l'initiative était pourtant évident. En effet, une nette amélioration des conditions dans lesquelles s'exerce la maternité était apportée ainsi qu'un appui au partage des tâches au sein du couple. En outre, de nombreux cas particuliers tirés de la "Permanence" du BCF montraient à quel point les aménagements prévus par l'initiative étaient bénéfiques, et qui eux seuls pouvaient apporter des solutions valables. Malheureusement, on sait le sort qui lui fut réservé !

## 25 novembre

Contrairement à ce que laissaient craindre les premières estimations, les élec-

Voici par comparaison la situation après les élections 1980 et après les élections 1984 (fin de l'année).

| <u>Districts</u><br>(nombre de femmes/ nombre total des conseillers, maire compris - pourcentage) | <u>élections 1980</u> | <u>élections 1984</u> |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Delémont  | 20/197 - 10,2 %       | 24/197 - 12,2 %       |
| Franches-Montagnes  | 16/125 - 12,8 %       | 16/125 - 12,8 %       |
| Porrentruy  | 26/240 - 10,8 %       | 23/238 - 9,7 %        |
| Total Jura  | 62/562 - 11 %         | 63/560 - 11,3 %       |

33 communes (27 en 1980) comptent 0 femme, 35 communes (48 en 1980) comptent 1 femme et 14 communes (7 en 1980) comptent 2 femmes dans leur exécutif.

Par contre les législatifs de Delémont et Porrentruy ont connu une baisse de la représentation féminine : Delémont 6/51 (7/51 en 1980) - Porrentruy 3/41 (7/41 en 1980).

\* \* \* \* \*

## 29 novembre

C'était l'Assemblée générale du Planning familial de Delémont. Trois nouveaux membres devaient être nommés au comité. Ce sont Mesdames Lucine Jobin, représentant le BCF, Marie-Rose Rebetez, représentant les crèches à domicile et Monsieur F. Müller, représentant le C.P.M. (Centre de préparation au mariage) qui furent désignés.

Le rapport d'activité fut présenté par Nadia Hügli, conseillère, qui a quitté le planning en décembre. Elle souligna la difficulté d'être seule pendant les deux jours de permanence du planning, ce qui empêche l'organisation de groupes de rencontres et l'information dans les écoles. Elle regretta aussi l'impossibilité de visiter les nouvelles accouchées à la maternité de Delémont.

Après l'assemblée générale, l'invitée du soir, Madame Maude de Coulon, nous présenta le centre de planning prescripteur d'Yverdon. Ce centre a été ouvert le 3 septembre 1980 suite à une pétition lancée par différentes associations, et qui avait recueilli 2000 signatures.

tions communales, qui eurent lieu ce week-end là, n'ont pas marqué de diminution du nombre d'élues aux exécutifs.

Le centre fonctionne avec un médecin généraliste, une conseillère en planning et une assistante médicale, à raison de deux après-midi par semaine. Le centre est intégré aux services sociaux municipaux, dont il dépend financièrement. Il est rattaché au Centre médico-social de Pro Familial de Lausanne qui lui-même travaille en collaboration avec le service de la maternité du CHUV. Autorisée par l'administration de l'hôpital d'Yverdon à donner son information à la maternité, la conseillère mal reconnue par les médecins, doit travailler dans une situation pénible n'ayant aucun local à disposition pour y accueillir les consultantes.

Nous constatons, une fois de plus, que le travail de la conseillère en milieu hospitalier doit se faire en collaboration avec les médecins et non, contre leur gré; de même dans les écoles, en plein accord avec les enseignants et les autorités politiques. L'expérience d'Yverdon prouve, encore une fois, que tant que le Centre de Delémont restera informateur, sa situation a peu de chance d'évoluer. Il faut donc susciter la prise de conscience des autorités.

## 2 décembre

Ce jour-là, le peuple et les cantons suisses refusaient massivement l'initiative "Pour une protection efficace de la maternité". Le Jura suivit le mouvement helvétique en regroupant 8619 non contre 3117 oui. Au moins, avons-nous la consolation d'être en queue des cantons rejetant.

C'est principalement le congé parental qui polarisa les objections, et moins que son principe, sa durée.



Une analyse réalisée par le Centre de recherche de politique suisse a montré que les femmes n'ont pas eu de comportement bien différent à ce sujet que les hommes à 1 ou 2 pour-cent d'écart. Les mots d'ordres des partis ont été suivis à la lettre, avec un flottement dans les rangs du parti socialiste.

Il y eut davantage de votes favorables chez les 20 - 30 ans et un rejet presque unanime chez les plus de 40 ans.

Curieusement enfin, les célibataires, veufs et divorcés ont mieux accepté l'i-

initiative que les personnes mariées.

Cette analyse a également mis en lumière que la crainte de voir les mères se détacher de leurs enfants a joué un rôle dans la réponse des électeurs ainsi que l'incompréhension du sens du congé parental.

Elle nous montre, en fait, qu'il y a encore un long travail à faire...

## 14 janvier

Une nouvelle association est née : celle des Femmes de carrières libérales et commerciales. Nous avons maintes fois relaté les travaux du groupe de travail, mis sur pied par le BCF, qui durant plus d'une année prépara cette création.

Ce soir-là, les statuts furent adoptés et le comité élu. Il se compose de Mesdames Andrée Bailat de Delémont, Colette Christen de Lajoux, Evelyne Falbriard de Vendlincourt, Sylvie Lachat de Courtételle et Andrée Montavon de Porrentruy.

Evelyne Falbriard désignée présidente s'attachera avec son comité à faire rayonner cette nouvelle association qui a pour but, répétons-le, de

- favoriser la promotion des femmes de carrières libérales et commerciales et les rapports amicaux entre ses membres;
- établir des contacts avec les autres Clubs de l'Association suisse et de la Fédération internationale, et contribuer à la réalisation de leurs buts;
- encourager les femmes à acquérir une formation et à utiliser leurs compétences.

Le programme d'activité discuté le soir de sa constitution propose notamment à l'association :

- d'organiser des rencontres, visites, voyages, afin d'améliorer la formation et l'information de ses membres, de favoriser les échanges et les contacts;
- de mettre sur pied des cours, conféren-

ces et débats afin de favoriser la formation professionnelle, de susciter l'émulation de faire connaître les responsabilités qu'assument les femmes.

### 19, 25 janvier - 25 février

A l'occasion de l'assemblée de l'Association de gymnastique féminine Jura/Jura bernois qui s'est tenue au Noirmont, l'exposition "Etre femme aujourd'hui" a été proposée aux participantes.

Ensuite, durant quelques semaines, l'exposition s'est arrêtée au Centre protestant de Sornetan.

Ainsi, de nombreuses occasions sont données de faire connaître cette exposition riche en images de femmes, représentant divers modes d'existences.

Nous rappelons aux associations, organisations ou mouvements qui souhaiteraient présenter l'exposition "Etre femme aujourd'hui" qu'elle peut être obtenue au BCF. Celle-ci est facile à monter, à démonter, à transporter et à installer.

### Journée internationale des femmes

La Journée internationale des femmes a été marquée dans le Jura par trois manifestations auxquelles assistèrent environ 200 personnes pour les trois districts.

### - 2 mars

C'est au Noirmont que fut projeté le film "Une femme libre" de Paul Mazursky (USA - 1977).

Après une brève introduction de Marie-Josèphe Lachat qui rappela l'origine de la Journée internationale des femmes, les spectateurs découvrirent le film : Histoire classique d'une femme devant faire face brusquement à une rupture, le divorce. Elle résiste mal au choc, puis progressivement elle découvre que

son apparent bonheur conjugal n'était en réalité qu'un masque sur sa propre résignation, et sur l'impossibilité de se définir autrement qu'en rapport avec sa famille.

Ce sujet, sans originalité, est raconté avec humour, tendresse et... romantisme. Il offre, par la pudeur de son traitement et ses justes observations, matière à réflexion tout en offrant d'agréables instants de détente.

### - 5 mars

Le cycle de manifestations organisées autour du 8 mars, s'est poursuivi à Porrentruy avec des représentants du "Balai libéré", entreprise de nettoyage sise à Louvain-la-Neuve, en Belgique, autour du thème "Comment créer son emploi"?

Quatre femmes et un homme vinrent témoigner de leur expérience professionnelle dans le cadre d'une entreprise qui depuis 10 ans vit l'autogestion. Cette entreprise née de la ténacité d'une trentaine de personnes, offre aujourd'hui un emploi à 90 femmes et 7 hommes.

L'activité principale du "Balai libéré" est l'entretien des locaux et le lavage des vitres des bâtiments académiques de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve.



Ces personnes nous exposèrent le fonctionnement du "Balai libéré" sur le plan des relations de pouvoirs et de répartition des tâches. Elles nous parlèrent avec réalisme et honnêteté de ce qu'est l'autogestion. Il n'est pas toujours facile et évident d'être responsable et de prendre des décisions, l'éducation ne prépare pas l'individu à se prendre en charge. La responsabilité provoque le changement vers l'autonomie et beaucoup de maris ne réagissent pas bien à la prise d'indépendance de leur épouse. L'autogestion est un long apprentissage, patient mais riche en découvertes. Ceci fit dire à nos cinq invités "l'autogestion, c'est pas de la tarte, mais ça vaut le coup".

Agnès Girardin exposa à son tour l'expérience des Crèches à domicile de Delémont et environs qui, à une plus petite échelle, est aussi le résultat de la ténacité de quelques personnes qui décidèrent de trouver une solution au problème de la garde des enfants. Grâce à leur acharnement, aujourd'hui des mères peuvent travailler professionnellement sans souci de gardiennage et d'autres femmes peuvent rester chez elle tout en percevant un salaire en tant que mères-gardiennes ou en tant qu'organisatrices.

## - 8 mars

A Delémont, Silvia Lempen donna une conférence sur le thème "le féminisme, un choix de société".

Face à ceux qui pensent que "le féminisme est ringard, un combat d'arrière-garde", il faut beaucoup de courage pour défendre la cause des femmes, déclare la rédactrice de "Femmes suisses". Et pourtant ! Loin d'être dépassé, le féminisme commence à déployer son impact sur l'organisation sociale.

Le féminisme étant une vision du monde, il a encore devant lui presque tout son avenir... après l'époque des pionnières et des suffragettes qui se sont battues pour l'égalité des droits - en prenant comme référence les droits et les de-

voirs propres à la condition masculine traditionnelle, dans notre société - le féminisme veut construire de nouveaux modèles, auxquels, aussi bien les hommes que les femmes, pourraient adhérer.

Il ne s'agit plus maintenant de s'insérer dans des mondes - économiques, scientifiques, politiques - préconstitués, mais d'en changer l'organisation... en fonction du droit à la différence, de la spécificité féminine.

L'apport féminin à la construction d'une société nouvelle devrait résulter en une recherche de cohérence - cohérence entre le monde féminin traditionnel et le monde masculin traditionnel. De plus, cet apport féminin devrait rendre compatible l'intelligence et le coeur, la théorie et la pratique.

Le nouveau féminisme est donc le passage d'une conception quantitative à une conception qualitative de l'égalité. Cette nouvelle manière de penser investit tous les secteurs de la vie communautaire, et est donc indissociable d'une vision globale du monde.

## Organisez le 8 mars 1986 !

Si vous avez des idées pour fêter le 8 mars 1986, n'hésitez pas à nous les souffler ! Nous sommes friandes de toute proposition de manifestation. Ecrivez-nous et dites-nous ce que vous souhaiteriez voir organiser à l'occasion de la prochaine Journée internationale des femmes.

## 15 mars

Le Groupe régional Jura du GRD (Groupe romand de l'Association suisse de documentation), animé par Jean-Rémy Chalverat documentaliste au Service des archives et de la documentation du canton du Jura, a organisé la visite du centre de documentation du BCF.

C'est ainsi que douze personnes assistè-

rent à cette journée. Celles-ci, documentalistes ou bibliothécaires, représentaient des centres de documentation de milieux divers, tels ceux de l'industrie ou des institutions officielles du Jura et de Neuchâtel.

Après les salutations de Jean-Rémy Chalverat, Marie-Josèphe Lachat entretint les participants du travail du BCF et de l'apport de la documentation à la réalisation des activités du BCF.

Ensuite, Guite Aubry, bibliothécaire-documentaliste du BCF présenta la documentation, notamment sous son aspect technique : choix du classement, fichiers, sources d'information, etc.

### Groupe Maternité/Paternité

L'animatrice du groupe "Maternité/Paternité" Marianne Golaz, nous a remis en guise de rapport pour les séances du mois de janvier et février, un texte intitulé :

#### Lettre à un enfant de trois ans

" - Je veux pas ! Je veux pas, Je veux pas !

- D'accord, d'accord, fais comme tu penses... PFF (soupir)...

A quoi en sommes-nous, ma fille ? Est-ce la guerre ? Il me semble qu'on entend plus que des "non", ces jours. Tout est occasion de rivalité. Où as-tu perdu ton naturel et ta candeur ? Tu te conduis comme une grande stratège cherchant à obtenir tous les avantages. Enfin, j'exagère un peu. C'est vrai que je suis souvent pressée et autoritaire... Mais delà à te mettre en rébellion permanente...

Je me souviens quand, bébé, tu t'endormais contre moi avec tant de confiance. Je me souviens de notre dialogue, ébauché dès tes premiers jours, et enrichi de mille gestes, sourires, complicités. Comme j'appréciais alors la sérénité de nos rapports, de l'intime partage des tétées et ta recherche de mon regard approbateur quand tu commençais à explorer

ton environnement. Notre communication changeait de contenu, tu y prenais une part de plus en plus active, sans que la qualité ne s'altère. Déjà, je t'imaginai prendre de la distance, construire ton propre univers, bref devenir grande sans que faiblissent notre amour et notre confiance réciproques. Quelle illusion ! Nous voilà en plein déchirement et tu as à peine trois ans.

La réalité n'exerce pas encore vraiment de pression sur toi et tu n'as pas pour un sou de raison. Tu veux être la reine et rien d'autre. Alors c'est moi qui dois interdire, contraindre, tirer, forcer... Comme tu sais déjà bien disparaître, rendre ton corps insaisissable ou alors, te camper en face de moi dans des postures guerrières. Il me semble parfois que je dois briser quelque chose en toi pour que la vie reste possible et cela me désespère. Doit-on réellement élever son enfant à la force du poignet ?



Dessin Danièle Vuarambon.

Ma fille, je crois que je commence à te comprendre. Tu veux simplement exister. Tu veux vivre des situations dans lesquelles tu laisses ta trace, qui te renvoient ton image. Tu cherches ton reflet, ton effet sur les choses et les gens. Tu ne veux pas me combattre, tu veux construire ta vie, mettre à l'épreuve ta personne, ton moi tout neuf. C'est comme si tu voulais remplir ton territoire, notre territoire familial de ton empreinte personnelle. Alors, va, grande petite fille. Exerce-toi, mesure ton pouvoir et ta force. A la réflexion, il y a tant de choses que tu peux changer, mettre à ta mesure ou à ta convenance. J'accepte de me faire boussuler. Tu peux prendre ton temps pour venir à table et faire ton choix dans le menu. Je consta-

*te que tes exigences sont limitées, tu te fais un royaume à ta taille. Tu sembles accepter volontiers que certains domaines me soient réservés, puisque j'en fais autant pour toi. Comme un chaton effronté, tu veux bousculer tout et chacun, et moi je te regarde avec tendresse et indulgence.*

*Mais oui, tu es grande et forte. Garde ton courage ma fille ! "*

### 25 mars

Le thème de cette dernière séance concernait "les relations familiales au moment de l'oedipe".

Vers l'âge de trois ans, l'enfant entre dans ce que les psychologues appellent la période oedipienne ou le complexe d'Oedipe. L'enfant, qui a pris de mieux en mieux conscience de son MOI, a cherché une place dans le cadre familial et se situe maintenant en tant que garçon ou fille. Il entre en rivalité avec le parent du même sexe et prodigue généreusement son amour au parent de l'autre sexe.

De même qu'il a vécu exagérément l'affirmation de soi (vers 2 - 3 ans), l'enfant nous déconcerte alors par ses attitudes sensuelles ou agressives, dédaigneuses ou séductrices. Une bonne "résolution" de l'oedipe passe par l'identification au parent du même sexe; cette identification est parfois, elle aussi, caricaturale. Beaucoup de choses semblent se jouer là et avoir des répercussions sur l'identité et la sexualité de la personne.



## ... et futures

### 25 avril

Prochaine séance du groupe "Maternité/ Paternité" au local de l'Atelier 76, Ruelle du Cheval-Blanc. Elle aura pour thème "Les relations entre enfants, en dehors de la famille, jusqu'à 6 ans".

Invitation à toutes et à tous !

### 25 avril

A cette date se constituera le Comité d'action en faveur du nouveau droit matrimonial.

Vous savez que ce nouveau droit matrimonial a été salué par tous les milieux désireux de concrétiser le principe d'égalité comme étant un très bon projet : il fait des époux de véritables partenaires.

Cette révision avait d'ailleurs été acceptée presque à l'unanimité par les Chambres fédérales le 5 octobre 1984 (160 voix contre 3 au Conseil national et 33 voix contre 5 au Conseil des Etats).

Mais le référendum a été lancé et il a abouti : le peuple et les cantons devront donc se déterminer et voter. Le scrutin aura lieu le 22 septembre 1985. Il faut préparer cette votation afin qu'un "OUI" éclatant sorte des urnes.

D'autres dates sont déjà retenues :

- Les 7 et 14 mai : cours donné par J.-M. Grossen, professeur de droit de l'Université de Neuchâtel.
- Le 13 juin : conférence de Monique Bauer-Laggier et Joseph Voyame.

C'est à l'instigation du Centre de liaison et du BCF qu'un petit groupe de travail s'est déjà mis à l'ouvrage sous la présidence de Valentine Friedli et Roger Schaffter. Nous y reviendrons.